
Cadre de protection des Données UE-États-Unis (Data Privacy Framework – DPF)¹

Formulaire de réclamation pour le dépôt des réclamations commerciales auprès des autorités de protection des données de l'Union Européenne

Le présent formulaire peut être utilisé par les particuliers pour déposer des plaintes concernant le traitement de leurs données à caractère personnel transférées de l'UE/EEE vers les organismes ou entreprises certifiées pour le DPF¹ dans le cas de la violation présumée du DPF² par ces entreprises/organismes.

Ce formulaire peut être utilisé seulement dans le cas des transferts des données à caractère personnel de l'UE/EEE vers les États-Unis d'Amérique à partir du 10 juillet 2023.

1. Veuillez fournir les informations suivantes :

- a) Nom ou autre type d'identifiant utilisé par l'entreprise étatsunienne pour vous individualiser, tel que le nom d'utilisateur (obligatoire dans le cas où le droit d'accès est en jeu)³ ;

- b) Moyen de contact privilégié (numéro de téléphone, adresse électronique, adresse postale);

¹ La liste organismes ou entreprises certifiées pour le DPF peut être consulté sur le site de Data Privacy Framework Program sous le lien <https://www.dataprivacyframework.gov/list>

² Pour des plus amples informations sur les obligations des organismes ou entreprises certifiées pour le DPF, veuillez consulter la Décision d'exécution (UE) 2023/1795 de la Commission du 10 juillet 2023 constatant, conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil, le niveau de protection adéquat des données à caractère personnel assuré par le cadre de protection des données UE - États-Unis sous le lien : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32023D1795>

³ Si votre réclamation concerne votre droit d'accès à vos données personnelles, il sera nécessaire de fournir ces informations car, dans le cas contraire, l'entreprise étatsunienne ne saura pas quel utilisateur a déposé la réclamation et ne sera donc pas en mesure de vous identifier et donc de traiter votre cas. Des informations supplémentaires peuvent également être demandées par les autorités de protection des données afin de garantir la vérification correcte de ces informations (authentification).

c) Votre nom (à fins de contact).

- 2. Si connue, quelle entreprise/quel organisme a envoyé vos données vers les États-Unis ?**
(Veuillez fournir les coordonnées de cette entreprise).

- 3. Si connue(s), quelle(s) est/sont la/les entreprise(s) étatsunienne(s) qui serai(en)t impliqué(e)(s) dans le traitement de vos données à caractère personnel ?**

- 4. Veuillez préciser les raisons pour lesquelles vous savez /croyez que vos données à caractère personnel ont été transférées de l'UE vers une entreprise états-unienne certifiée pour le DPF**
(par exemple, les informations fournies sur les transferts au titre du DPF dans la politique de confidentialité d'une entreprise de l'UE qui traite vos données à caractère personnel) ?

5. Veuillez expliquer la violation présumée du DPF par l'entreprise étatsunienne ?⁴

6. Si vous souhaitez obtenir des informations sur le traitement de vos données à caractère personnel par l'entreprise étatsunienne ou vous prémunir contre un traitement prétendument illégal effectué par cette entité, veuillez fournir quelques détails.

7. Avez-vous déjà essayé de résoudre votre problème en contactant directement la (ou les) entreprise(s) étatsunienne(s) concernée(s) ?⁵ Dans l'affirmative, quel a été le résultat ? Veuillez fournir la correspondance antérieure sur ce sujet.

⁴ Pour des plus amples informations sur les obligations des organismes ou entreprises certifiées pour le DPF, veuillez consulter la Décision d'exécution (UE) 2023/1795 de la Commission du 10 juillet 2023 constatant, conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil, le niveau de protection adéquat des données à caractère personnel assuré par le cadre de protection des données UE - États-Unis sous le lien : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32023D1795>

⁵ Veuillez noter que dans la plupart des cas, il est conseillé de contacter d'abord l'entreprise étatsunienne certifiée par le Cadre de Protection des Données pour tenter de résoudre votre problème. Votre autorité nationale de protection des données de l'UE peut vous aider à le faire.

- 8. Quelles autres mesures avez-vous prises pour obtenir l'information ou l'aide demandée et quelle réponse avez-vous reçue dans le cadre de ces autres mesures ?**

Informations sur le traitement des données personnelles fournies par le formulaire de réclamation pour le dépôt des réclamations commerciales auprès de la CNPD

Qui traitera les données fournies par ce formulaire et comment mes données personnelles sont-elles protégées ?

Dans le cas du dépôt de plainte auprès de la CNPD, celle-ci est le responsable de traitement des informations personnelles fournies dans le formulaire et traitera les données personnelles dans le cadre de ses missions d'intérêt public conformément à l'article 6, paragraphe 1, point e), du règlement 2016/679/UE du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « RGPD »), en particulier en ce qui concerne les missions visées à l'article 57, paragraphe 1, points a), f) et g).

Lorsque le « panel des autorités de protection des données de l'UE » est compétent⁶, vos données à caractère personnel seront partagées avec les autorités de protection des données (ci-après « APD ») de l'UE participant au panel. La législation européenne en matière de protection des données s'applique pour protéger vos données personnelles traitées par toutes les APD de l'UE impliquées et les données personnelles seront conservées pendant la durée nécessaire au traitement de la réclamation et conformément à la législation applicable dans les États membres [voir la notice d'information de chaque APD].

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement ou vous opposer au traitement (articles 15 et suivants du RGPD) en contactant notamment l'autorité de protection des données auprès de laquelle vous avez introduit votre réclamation.

Conformément à la législation européenne sur la protection des données, les APD traiteront vos données personnelles exclusivement dans le but de traiter votre réclamation. Vos données seront soumises à un accès restreint et ne seront disponibles que pour le personnel autorisé au sein de l'autorité de protection des données concernée.

Pour plus d'amples informations sur le traitement de vos données fournies dans le formulaire par la CNPD veuillez consulter la notice d'information sur le site de la CNPD.⁷

⁶ Le « groupe informel d'autorités de protection des données de l'UE » est un groupe d'APD des États membres de l'UE qui sera mis en place pour traiter une réclamation concernant des données à caractère personnel relatives aux ressources humaines transférées d'une entité de l'UE à une entreprise relevant du Cadre de Protection des Données des États-Unis, ou lorsque l'entreprise étatsunienne s'est volontairement engagée à coopérer avec les APD de l'UE. Voir la décision d'exécution de la Commission du 10/07/2023 conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif au niveau de protection adéquat des données à caractère personnel au titre du Cadre de Protection des Données à caractère personnel UE-États-Unis, considérant 75.

⁷ <https://cnpd.public.lu/fr/support/protection-des-donnees.html>

Mes données personnelles seront-elles transférées à des entreprises ou des autorités états-uniennes ?

Si votre réclamation peut être traitée sans que vos données personnelles ne soient divulguées, elles ne le seront pas, conformément au principe de minimisation des données.

Veuillez noter que le traitement de votre réclamation peut nécessiter le transfert de vos données personnelles à l'entreprise étatsunienne concernée et/ou aux autorités étatsuniennes (Ministère du Commerce des États-Unis - DoC, Commission fédérale du commerce des États-Unis - FTC, Administration fédérale des transports des États-Unis - FTA). Ces données personnelles peuvent inclure votre nom, tout autre identifiant que vous avez utilisé pour communiquer avec l'entreprise étatsunienne ou toute autre information personnelle qui a été traitée par cette entreprise et qui fait partie de votre réclamation.

Si un tel transfert s'avère nécessaire pour traiter votre réclamation, vous en serez spécifiquement informé avant le transfert des données et vous aurez la possibilité de décider si vous souhaitez poursuivre vos démarches.

Le résultat de la procédure de réclamation peut être publié, le cas échéant. Toutefois, vos données personnelles ne seront pas divulguées dans le cadre de cette publication.